



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRENEES-ATLANTIQUES  
Maison des Communes – Cité administrative – Rue Auguste Renoir  
BP 609 - 64006 PAU Cedex

Ce calendrier recense les **examens professionnels** organisés ou confiés par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques sur l'année 2012. Les examens professionnels sont réservés aux fonctionnaires qui souhaitent accéder à un grade supérieur (examen professionnel d'avancement de grade) ou à un cadre d'emplois supérieur (examen professionnel de promotion interne).

# FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## CALENDRIER DES EXAMENS PROFESSIONNELS Année 2012

Pour les examens professionnels qui ne sont pas organisés par notre Centre et qui n'ont pas fait l'objet de convention, vous pouvez consulter le site Internet : [www.fncdg.com](http://www.fncdg.com) qui vous indiquera les Centres de Gestion organisateurs des examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale sur le territoire national.

Service Concours, Examens professionnels  
et Bourse de l'Emploi  
☎ 05.59.84.59.45  
[espace.concours@cdg-64.fr](mailto:espace.concours@cdg-64.fr)



Notre Centre publie un calendrier des examens professionnels annuel. Ce calendrier est **prévisionnel**. Il est **susceptible d'être modifié ou complété en cours d'année**. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de notre Centre : [www.cdg-64.fr](http://www.cdg-64.fr).

# SOMMAIRE

➤ <b>L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE</b> .....	<b>page 3</b>
✚ L'examen professionnel d'attaché principal territorial .....	page 3
➤ <b>L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FILIERE CULTURELLE</b> .....	<b>page 3</b>
✚ L'examen professionnel d'adjoint territorial du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe .....	page 3
➤ <b>L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FILIERE ANIMATION</b> .....	<b>page 4</b>
✚ L'examen professionnel d'adjoint territorial d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe .....	page 4
➤ <b>L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE LA FILIERE SECURITE</b> .....	<b>page 4</b>
✚ L'examen professionnel de chef de service de police municipale .....	page 4
➤ <b>LES EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE.....</b>	<b>page 5</b>
✚ L'examen professionnel d'éducateur-chef territorial de jeunes enfants .....	page 5
✚ L'examen professionnel d'agent social territorial de 1 <sup>ère</sup> classe .....	page 5
➤ <b>LE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION</b> .....	<b>page 6</b>
✚ Pour les examens professionnels organisés directement par le CDG 64 .....	page 6
✚ Pour les examens professionnels confiés à d'autres Centres de Gestion .....	page 6

\*\*\*\*\*

# FILIERE ADMINISTRATIVE

EXAMEN PROFESSIONNEL	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU PRE-INSCRIPTION EN LIGNE	DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ORALE
<p><b>ATTACHE PRINCIPAL TERRITORIAL</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de l'avancement de grade</p> <p>Confié au CDG 47</p>	<p>_ * Examen professionnel ouvert aux <b>attachés territoriaux</b> qui justifient <b>au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b> d'une durée de <b>trois ans de services effectifs</b> dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et <b>comptant au moins un an d'ancienneté dans le 5<sup>ème</sup> échelon du grade d'attaché territorial.</b></p>	<p>Du 3 JANVIER 2012 au 1<sup>er</sup> FEVRIER 2012</p>	<p>Jusqu'au 9 FEVRIER 2012</p>	<p>17 AVRIL 2012</p>	<p>PERIODE A DETERMINER</p>

# FILIERE CULTURELLE

EXAMEN PROFESSIONNEL	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU PRE-INSCRIPTION EN LIGNE	DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ORALE
<p><b>ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de l'avancement de grade</p> <p>CDG 64</p>	<p>* Examen professionnel ouvert aux <b>adjoints territoriaux du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe</b> ayant atteint le <b>4<sup>ème</sup> échelon</b> et comptant au moins <b>trois ans de services effectifs</b> dans leur grade.</p> <p>Ces conditions doivent être remplies au <b>31 décembre 2013.</b></p>	<p>Du 8 NOVEMBRE 2011 au 7 DECEMBRE 2011</p>	<p>Jusqu'au 15 DECEMBRE 2011</p>	<p>20 MARS 2012</p>	<p>MAI 2012</p>

# FILIERE ANIMATION

EXAMEN PROFESSIONNEL	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU PRE-INSCRIPTION EN LIGNE	DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ORALE
<p><b>ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de l'avancement de grade</p> <p><b>CDG 64</b></p>	<p>* Examen professionnel ouvert aux <b>adjoints territoriaux d'animation de 2<sup>ème</sup> classe</b> ayant atteint le <b>4<sup>ème</sup> échelon</b> et comptant au moins <b>trois ans de services effectifs</b> dans leur grade.</p> <p>Ces conditions doivent être remplies au <b>31 décembre 2013</b>.</p>	<p>Du 8 NOVEMBRE 2011 au 7 DECEMBRE 2011</p>	<p>Jusqu'au 15 DECEMBRE 2011</p>	<p>20 MARS 2012</p>	<p>MAI 2012</p>

# FILIERE SECURITE

EXAMEN PROFESSIONNEL	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU PRE-INSCRIPTION EN LIGNE	DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ORALE
<p><b>CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de la promotion interne</p> <p><b>Confié au CIG de la Grande-Couronne</b></p>	<p>* Examen professionnel ouvert aux <b>agents de police municipale</b> et aux <b>gardes champêtres</b> comptant <b>au moins huit ans de services effectifs</b> dans leur cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement.</p>	<p>Du 4 OCTOBRE 2011 au 7 DECEMBRE 2011</p>	<p>Jusqu'au 15 DECEMBRE 2011</p>	<p>19 AVRIL 2012</p>	<p>PERIODE A DETERMINER</p>

# FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

EXAMEN PROFESSIONNEL	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU PRE-INSCRIPTION EN LIGNE	DEPOT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	EPREUVE ECRITE	EPREUVE ORALE
<p><b>EDUCATEUR-CHEF TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de l'avancement de grade</p> <p><b>Confié au CDG 33</b></p>	<p>* Examen professionnel ouvert aux <b>éducateurs territoriaux de jeunes enfants</b> ayant <b>un an d'ancienneté dans le 8<sup>ème</sup> échelon</b> de leur grade et comptant <b>trois ans de services</b> dans le cadre d'emplois.</p> <p>* Examen professionnel ouvert aux <b>éducateurs principaux de jeunes enfants</b> sans condition d'ancienneté et comptant <b>3 ans de services</b> dans le cadre d'emplois.</p>	<p>- Par Internet et au CDG 33 :</p> <p>Du 29 NOVEMBRE 2011 au 28 DECEMBRE 2011</p> <p>- Par courrier :</p> <p>Du 29 NOVEMBRE 2011 au 21 DECEMBRE 2011</p>	<p>Jusqu'au 5 JANVIER 2012</p>	<p>13 MARS 2012</p>	<p>PERIODE A DETERMINER</p>
<p><b>AGENT SOCIAL TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE</b></p> <p>✓ examen professionnel au titre de l'avancement de grade</p> <p><b>CDG 64</b></p>	<p>* Examen professionnel ouvert aux <b>agents sociaux territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe</b> ayant atteint le <b>4<sup>ème</sup> échelon</b> et comptant au moins <b>trois ans de services effectifs</b> dans leur grade.</p> <p>Ces conditions doivent être remplies au <b>31 décembre 2013</b>.</p>	<p>Du 15 MAI 2012 au 20 JUIN 2012</p>	<p>Jusqu'au 28 JUIN 2012</p>	<p>17 OCTOBRE 2012</p>	<p>DECEMBRE 2012</p>



## Retrait des dossiers d'inscription



### ➤ POUR LES EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES DIRECTEMENT PAR LE CDG 64

Toute demande de dossiers d'inscription doit être effectuée auprès du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pendant les périodes indiquées dans notre calendrier (le cachet de la poste faisant foi), **accompagnée d'une enveloppe A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 250g** et libellée aux nom et adresse du candidat. Les dossiers d'inscription peuvent également être retirés directement au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques. **Toute demande hors délai est systématiquement rejetée.**

#### La pré-inscription en ligne

Vous pouvez vous pré-inscrire en ligne sur notre site Internet : [www.cdg-64.fr](http://www.cdg-64.fr) **pendant les périodes indiquées dans notre calendrier**. La pré-inscription en ligne est plus rapide et permet au candidat de **compléter puis d'imprimer** son dossier d'inscription (ainsi que les pièces annexes à joindre) et la notice explicative. Toutefois, **l'inscription n'est validée qu'à réception par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, dans les délais impartis, du dossier d'inscription imprimé et complété.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques  
Maison des Communes – Cité administrative  
BP 609 - 64006 PAU Cedex ☎ 05.59.84.59.45  
Contact : [espace.concours@cdg-64.fr](mailto:espace.concours@cdg-64.fr)

Retrouvez également sur notre site Internet les programmes, les annales, les comptes rendus et les résultats de nos concours et examens professionnels.

### ➤ POUR LES EXAMENS PROFESSIONNELS CONFIES A D'AUTRES CENTRES DE GESTION, VOUS POUVEZ CONTACTER LES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS SUIVANTS :

<p><b><i>CDG de la Gironde (CDG 33)</i></b></p> <p><b><i>Immeuble Emeraude rue Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX Cedex</i></b></p> <p>☎ 05 56 11 94 30 ☎ 05 56 11 94 44 Internet: <a href="http://www.cdg33.fr">www.cdg33.fr</a></p>	<p><b><i>CDG du Lot-et-Garonne (CDG 47)</i></b></p> <p><b><i>53, rue de Cartou 47901 AGEN Cedex 9</i></b></p> <p>☎ 05 53 48 00 70 ☎ 05 53 48 00 71 Internet: <a href="http://www.cdg47.fr">www.cdg47.fr</a></p>	<p><b><i>CIG de la Grande Couronne</i></b></p> <p><b><i>15, rue Boileau 78008 VERSAILLES CEDEX</i></b></p> <p>☎ 01 39 49 63 00 ☎ 01 39 02 27 26 Internet: <a href="http://www.cigversailles.fr">www.cigversailles.fr</a></p>
--	---	--